


# Année scolaire 2013-2014



**COLLEGE LE GRAND CLOS**
**45200 MONTARGIS**

**Site internet : http://clg-le-grand-clos-montargis.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/**

# Sommaire





# Bienvenue au collège

Cette année, tu rentres en 6ème. Ce n'est pas seulement un changement de classe comme les années précédentes : c'est aussi la découverte de tout le collège où tu vas passer quatre ans de ta vie. Il y a beaucoup à découvrir et à comprendre.

Le collège, comme tu t'en rendras compte rapidement, est très différent de l'école primaire :

- → il est plus grand,
- → tu vas avoir plusieurs professeurs et des salles différentes pour chaque matière,
- → tu vas peut-être devenir demi-pensionnaire (c'est-à-dire que tu mangeras au restaurant scolaire),
- → tu vas devoir apprendre à te situer dans le collège,
- → tu vas aussi apprendre à t'organiser tout seul, car il te faudra devenir de plus en plus autonome dans ton travail.

Ce livret d'accueil a pour objectif de te présenter et à ta famille le collège : les différentes personnes qui y travaillent, les nouveautés par rapport au CM2, l'organisation de la journée et de la semaine, les règles à respecter… Garde le précieusement toute l'année, il te servira de guide. N'hésite surtout pas à nous interroger ou nous confier tes inquiétudes. Nous saurons te renseigner ou t'orienter vers la personne qui pourra répondre à tes questions.

| |
|---|
| Sers toi de ce guide pour présenter à tes parents ce que tu vas vivre cette année. Pour eux aussi ton arrivée au collège est un moment important ! |

**NOUS TE SOUHAITONS UNE BONNE ANNEE DE SIXIEME.**

La principale — Le principal-adjoint

Dominique WILHELM — Bruno LABOURE

Ainsi que tous les personnels du collège

# organigramme

**Principale**
Dominique WILHELM

**Principal adjoint**
Bruno LABOURE

**Gestionnaire**
David KRYS

## Professeurs

Mme Airola : histoire/géographie
M; Aubriet : français
M. Aznid : EPS
M. Berraud : histoire/géographie
Mme Bouchet : anglais
Mme Bouvet : EPS
Mme Brethon : anglais
Mme Carpentier : ULIS
M. Cassier : mathématiques
Mme De Abreu : SVT
Mme Denoue : EPS
Mme Ferreira : documentaliste
Mme Forton : mathématiques
Mme Gaulard : français
M. Guiton : arts plastiques
Mme Lemitre : ed. Musicale
Mme Longin Collin : français
M. Madur : phys-chimie
Mme Mari : espagnol
Mme Mariot : mathématiques
Mme Pazola : allemand
Mme Plever : anglais
Mme Rigault : histoire/géographie
M. Sonkine : technologie
M. Vilain : technologie
M. Violas : français

## Secrétariat

Mme Giuliana

## Agents des collèges

Mme Belmaati : aide cuisine
Mme Coutelier : agent d'entretien
Mme Houdeau : chef cuisine
Mme Legras : agent d'entretien
Mme Maujean : agent d'entretien
M. Mercier : ouvrier professionnel
Mme Rollion : agent d'accueil

## Vie scolaire

Mme Boudeau : assistante d'éducation
Mme Fichet : assistante d'éducation
Mme Cavalli : AVS Co ULIS
Mme Pascal : assistant d'éducation
Mme Sissoko : assistante d'éducation

## Autres personnels

### Santé

Mme Barré : médecin scolaire
Mme Auguste-Saget : infirmière scolaire

### Social

Mme Guérin : assistante sociale scolaire

### Orientation

Mme Pierratte : conseillère d'orientation psychologue

# Le rôle de chacun

La principale : Mme WILHELM - Elle est responsable du collège. Elle organise le travail des adultes et des élèves. Elle prend des décisions importantes concernant la vie du collège. Elle assure plus particulièrement le suivi des niveaux 6ème et 3ème. Elle est aidée dans ses missions par le principal adjoint.

Le principal adjoint : M. LABOURE. Il aide le principal dans la conduite des activités pédagogiques du collège et organise les emplois du temps des enseignants.
Il assure le suivi des niveaux 5ème et 4ème.

La secrétaire : Mme GIULIANA. Elle est assistante de direction et travaille avec la principale. Elle s'occupe de la gestion administrative du collège, des inscriptions, des dossiers de bourses. Adresse-toi à elle dès que tu as besoin d'un document administratif.

Le gestionnaire : M. KRYS. Il gère le budget du collège et dirige avec la principale les agents de l'établissement. Il reçoit les chèques et vend les tickets pour la restauration, achète les fournitures et les manuels scolaires, organise les budgets des voyages….

Les assistants d'éducation : Ils surveillent les élèves pendant les heures d'études, les récréations et à l'heure du repas le midi. Ils veillent au respect du règlement intérieur et à la sécurité des élèves. Ils contrôlent les absences et les retards des élèves. Ils peuvent apporter une aide au travail des élèves.

L'assistante pédagogique : Elle est chargée d'apporter une aide pédagogique (aide méthodologique, aide à travailler, à apprendre….) aux élèves qui en ont le plus besoin.
Elle travaille en collaboration avec les enseignants.

Le professeur principal : Parmi tous les professeurs, il y a le professeur principal qui est « responsable » de ta classe et la suit plus particulièrement.
Tu peux t'adresser à lui ou à elle si tu as une question à poser, des conseils à demander.
Il t'accueillera le jour de la rentrée avec ta classe et t'informera sur le collège et le déroulement de l'année.
Tes parents peuvent aussi demander à le rencontrer s'ils souhaitent faire le point sur ta scolarité.

La documentaliste : Mme FERREIRA. Elle est responsable du Centre de Documentation et d'Information (CDI). Son rôle est d'accueillir les élèves pour leur proposer des lectures. Elle met à ta disposition des revues et t'apprendra à faire des recherches documentaires.

L'infirmière : Mme AUGUSTE-SAGET. Elle donne les premiers soins aux élèves qui ne se sentent pas bien. Elle est présente le lundi après midi, mardi matin et vendredi matin. Elle est à l'écoute des élèves et s'occupe également de la prévention au niveau de la santé dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).

La conseillère d'orientation psychologue (COP) : Elle s'occupe de l'orientation des élèves et leur apporte toute l'aide nécessaire pour les guider, les conseiller dans leur future orientation (après la troisième). Elle peut aussi te recevoir si tu rencontrais des difficultés au sein du collège.

L'assistante sociale : Mme GUERIN. Elle rencontre les élèves et les parents qui connaissent des difficultés sociales, familiales, financières ou autre et les aide à trouver des solutions. Elle peut aussi t'accueillir si tu as besoin de discuter de problèmes personnels, quelle que soit leur importance. Elle a un rôle d'écoute, de soutien et de prévention.

Les agents des collèges : Ils sont chargés de l'entretien du collège et d'assurer aussi le service de la demi-pension. Leur travail permet d'avoir un établissement beau, propre et bien entretenu pour que tu aies les meilleures conditions de travail.

# LE COLLEGE MODE D'EMPLOI

Des règles pour vivre ensemble : **LE REGLEMENT INTERIEUR**

Le règlement intérieur est la loi du collège. Il énonce les règles que tous doivent respecter. Il fixe les horaires et les règles de sécurité en vigueur dans le collège.
Tous les élèves disposent de droits : droit à l'enseignement, droit de s'exprimer, droit au respect et à la sécurité.
Tous les élèves ont des devoirs : être présents à tous les cours et être à l'heure, respecter les personnes (adultes comme élèves) et les biens qui sont à leur disposition, et effectuer tous les devoirs, leçons demandés par les enseignants.
Si ce règlement n'est pas respecté, des punitions et sanctions sont prévues en rapport avec la gravité de l'acte commis : retenue, avertissement écrit, blâme, exclusion temporaire, exclusion définitive.

## LE CARNET DE LIAISON

Le carnet de liaison te sera donné le jour de la rentrée. Tu devras l'avoir toujours avec toi. C'est une obligation qui, si elle n'est pas respectée, sera passible de punitions. Il te faudra le présenter aux assistants d'éducation pour pouvoir entrer et sortir du collège et à tes enseignants chaque fois qu'ils te le demanderont. C'est **ton « passeport scolaire ».** Il doit être conservé en bon état, être signé par tes parents. Tu dois coller au dos ton emploi du temps informatisé ainsi que ta photo.

A quoi sert-il :

- Noter les messages des enseignants et les communications du collège
- Signaler une absence de professeur
- Regarder ton emploi du temps
- Régulariser tes retards et des absences
- Noter les rendez-vous parents-professeurs
- Noter les observations concernant ta conduite
- Prendre un rendez-vous avec un membre de l'équipe éducative

C'est grâce à ce carnet que les adultes du collège (tes professeurs, la principale, le principal adjoint, les assistants d'éducation…) pourront correspondre avec tes parents à propos de ton travail ou de ton comportement. Nous invitons tes parents à le regarder chaque soir pour le vérifier.
Tu trouveras également dans ce carnet le règlement intérieur, la charte, la charte informatique et le règlement de la demi-pension. Il te faudra les lire et les signer ainsi que tes parents.
Si tu présentes un carnet dégradé, sans photo ou dont les mots ne sont pas signés, tu ne pourras sortir qu'à 17h.

# LE COLLEGE DES CHANGEMENTS PAR RAPPORT AU CM2

De nouveaux lieux et temps de travail.

- **<u>La salle d'étude</u>**

Il y aura dans ton emploi du temps des heures d'études (ce sont des moments où tu n'as pas de cours). Pendant cette heure, tu dois te rendre en « salle d'étude » pour y faire ton travail personnel. Tu y seras accueilli par un assistant d'éducation qui pourra t'aider dans ton travail. Cette heure doit te permettre de t'avancer dans ton travail. N'oublie pas que pour y travailler correctement, il faut respecter le silence.

- **<u>Le CDI</u>**

Il est ouvert tous les jours sauf le mercredi. Tu peux profiter de tes moments libres pour y aller. Tu peux avoir accès à des ordinateurs, au réseau internet et à différents logiciels. Tu peux y travailler seul, en groupe, demander de l'aide pour ton travail à la documentaliste ou tout simplement lire pour ton plaisir.

- **<u>L'ULIS : unité locale d'inclusion scolaire</u>**

Le collège accueille des élèves en situation de handicap au sein de l'UPI. Cette classe est le prolongement de la CLIS que tu as peut-être connu en primaire. Les élèves participent pleinement à la vie du collège et tu en accueilleras certains dans ta classe.

- **<u>Les semaines A et B</u>**

Une semaine sur deux, l'emploi du temps de la classe peut changer. Tu auras un emploi du temps pour les semaines paires et impaires notées A et B. Le planning des semaines est dans ton carnet.

- **<u>Les groupes</u>**

Dans certaines matières, il peut y avoir des groupes. On te précisera ton groupe dès le début de l'année. Certains groupes peuvent être mélangés avec d'autres classes.

- **<u>Le rangement de la classe</u>**

Tu dois te ranger à l'emplacement de ta classe dans la cour à chaque fin de récréation donc 3 fois par jour : le matin à 8h10, à 13h05 et aux récréations du matin et de l'après-midi.

## Les horaires du collège

**7h45** : ouverture du portail.
**8h10** : 1ère sonnerie et mise en rang dans la cour à l'emplacement de ta classe.
**8h15** : 2ème sonnerie et début des cours
Dès que tu entends la sonnerie, tu dois te ranger à l'emplacement correspondant à ta classe et attendre que ton professeur vienne chercher ta classe pour monter en cours. Tu attends dans le calme.
**10h05-10h20** : récréation
Pendant la récréation, tu dois obligatoirement rester dans la cour. Il est interdit pour ta sécurité de circuler dans les couloirs sans être accompagner par un adulte. A la sonnerie, tu te ranges dans le calme à l'emplacement de ta classe marquée au sol.
**11h15-12h10** : pause du midi
Le matin, les cours finissent à 11h15 ou 12h10. Les externes (qui ne mangent pas au restaurant scolaire) quittent le collège. Les demi-pensionnaires restent au collège. Ils se rangent devant le restaurant scolaire soit à 11h15 pour le premier service ou à 12h10 pour le deuxième service.
**13h05** : début des cours de l'après-midi
Tu dois te ranger à l'emplacement correspondant à ta classe et attendre que ton professeur vienne chercher ta classe pour monter en cours.
**14h55-15h10** : récréation
A la sonnerie de fin de récréation, tu te ranges dans le calme à l'emplacement de ta classe
**17h00** : fin des cours

- ## Régime des sorties.

A l'école primaire, tu restais toute la journée à l'école du matin au soir. Au collège, suivant le choix de tes parents, ta présence au collège peut varier suivant **le type de régime** choisi.

### Régime 1 :

Ta présence est obligatoire le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de la première heure de cours à la dernière de cours inscrites à l'emploi du temps. **Ce régime exclut toute sortie de l'élève en cas d'absence de cours.**

### Régime 2 :

Ta présence est obligatoire le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de la première heure de cours à la dernière de cours inscrites à l'emploi du temps. **En cas d'absence prévue ou inopinée d'un professeur, non suivie de cours, tu es autorisé à quitter l'établissement.**

- ## Ponctualité et assiduité

Tu es tenu de respecter ces horaires et de venir régulièrement au collège.
Les absences et retards doivent rester exceptionnels et toujours être justifiés.

# APPRENDRE A S'ORGANISER. ETRE RESPONSABLE DE SON TRAVAIL. AVOIR UNE ATTITUDE DE TRAVAIL EN CLASSE

L'année de sixième est l'occasion de découvrir la responsabilité à l'égard de tes études et de devenir autonome.

- **L'emploi du temps**

Au collège l'emploi du temps est fixé pour toute l'année. Il répartit les heures de cours de la semaine. Tu dois le recopier sur ton cahier de textes et t'en servir pour ton organisation de travail personnel.
Il te faudra apprendre à t'organiser en fonction de cet emploi du temps : apporter en classe ce qui est nécessaire pour les matières de la journée, préparer ton cartable le soir, déposer tes affaires dans ton casier le matin et le midi pour alléger le poids de ton cartable.

- **Le cahier de textes ou agenda** est un outil indispensable.

Tu y noteras à la fin de chaque cours tous les devoirs donnés par les professeurs et à faire à la maison, les leçons à apprendre, les dates des évaluations. Si tu n'as pas eu le temps de tout noter, tu peux aussi regarder le cahier de textes en ligne disponible sur Pronote. Chaque professeur y note le travail donné, ainsi que les leçons à apprendre.
Un petit conseil : demande à tes parents de le regarder avec toi chaque soir pour vérifier que tu n'as rien oublié pour le lendemain (devoirs, leçons à apprendre) et t'aider à préparer ton sac.

## CONSEILS POUR TON ORGANISATION

- tu dois apporter chaque jour ton matériel (selon les cours que tu as)
- pour ne rien oublier, nous te conseillons vivement de préparer ton sac la veille pour le lendemain, après avoir fait tes devoirs et relu tes leçons.
- N'oublie pas de faire tes devoirs et d'apprendre régulièrement tes leçons. Avance-toi dans ton travail.
- Si tu es absent, rattrape les cours et les devoirs à faire avec l'aide d'un élève de la classe (et du cahier de texte de la classe).
- Si tu manges au collège, utilise le casier que l'on t'aura attribué. A toi de bien t'en servir pour que ton sac soit léger.

## EN CLASSE

- En cours, il est important de demander la parole (en levant la main) avant de la prendre.
- Si tu n'as pas compris quelque chose et que tu voudrais que le professeur réexplique ou répète ce qu'il vient de dire, surtout n'hésite pas à lever la main pour le demander à ton enseignant.

***Il vaut beaucoup mieux redemander une explication que rien ne comprendre à la leçon.***

**Des problèmes dans ton travail**

Tu n'arrives pas à t'organiser, à suivre les cours, tu te sens dépassé. Avant que la situation n'empire, parles-en rapidement à un adulte avec qui tu te sens en confiance (ton professeur principal, un autre enseignant, l'assistante pédagogique, l'assistante d'éducation, l'infirmière du collège…) ou à ton délégué pour trouver tout de suite une solution qui t'aidera.



# Participer à la vie du collège : être délégué, faire partie d'un club, être médiateur….



**Le (la) délégué(e)** :

C'est un(e) élève élu(e) par sa classe pour représenter l'ensemble de ses camarades.
Au début de l'année tu votes pour choisir les délégués de ta classe. Parmi les candidats, les deux élèves qui obtiennent le plus de voix sont élus. Ils sont les porte-paroles des élèves vis-à-vis des adultes. Ils sont là aussi pour parler des problèmes collectifs : problèmes de discipline, organisation de la classe, violence etc.

**Le rôle des délégués de classe tout au long de l'année**

- Les élèves délégués peuvent organiser et solliciter auprès du professeur principal des réunions de classe durant les heures de vie de classe. Elles sont inscrites dans l'emploi du temps et permettent de parler avec le professeur principal de tout ce qui concerne le travail et la vie au collège.
- Ils bénéficient d'une formation définissant leur rôle et leurs domaines d'intervention.
- Ils peuvent être réunis pour dialoguer ou être informés sur des sujets qui préoccupent l'ensemble des élèves du collège.
- Ils peuvent être invités au conseil de discipline réuni pour entendre le ou les élèves mis en cause.
- Ils participent au conseil de classe qui se réunit tous les trimestres pour discuter de chaque élève les résultats scolaires et son comportement face au travail, de chaque matière enseignée, de l'ensemble de la classe et de la vie scolaire.
- Ils élisent des représentants au conseil d'administration. C'est une assemblée élue, présidée par la principale du collège, composée des représentants des adultes du collège, des délégués des élèves et des parents. Il prend toutes les grandes décisions pour la gestion du collège.

**Faire partie d'un club**

Au début de l'année des clubs peuvent se mettre en place pendant la pause méridienne. Une liste de clubs sera proposée aux élèves avec des personnes référentes pour les inscriptions.
Pour être inscrit dans un club, tu dois absolument être adhérent au Foyer Socio-éducatif (coût de l'adhésion : 5 euros).

## Avoir une bonne ambiance

Dans ta classe et au collège, la vie collective n'est pas forcement évidente : cela demande un effort de tous. Il peut y avoir des disputes, des insultes, des bagarres entre les élèves et même des tensions avec les enseignants. Il ne faut pas hésiter à en

parler : le dialogue est la seule méthode pour sortir des situations de conflit ou d'incompréhension. Il vaut mieux s'expliquer que de se battre.
La médiation scolaire, qui te sera présentée en début d'année, t'apportera des moyens pour trouver des solutions sans violence aux conflits que tu pourrais connaître. Cette formation si tu le souhaites, te permettra de devenir un élève médiateur et d'aider d'autres élèves à trouver une solution pacifique à leur problème.

## Que dois-je faire si …

***Je suis perdu(e)*** : pas de panique, c'est normal d'être un peu perdu au début de l'année. Demande au bureau de la vie scolaire et ils t'aideront à retrouver ta classe. Tu peux aussi te repérer en regardant les emplois du temps collés sur les portes de classes.

***Je suis en retard*** : tu dois passer au bureau de la vie scolaire pour faire noter ton retard dans ton carnet de liaison. Ensuite, tu présenteras ton carnet au professeur en entrant en classe. Si tu as été en retard, rapporte ton coupon retard correctement signé par tes parents ou responsables légaux le lendemain à la vie scolaire.

***Je suis malade*** : demande à tes parents ou à un responsable d'appeler le collège au plus vite pour nous avertir du motif de ton absence et de sa durée. Quand tu reviendras au collège, tu passeras à la vie scolaire avant de retourner en classe pour présenter un billet d'absence signé par tes parents (même s'ils ont déjà appelé).

***J'ai un rendez-vous médical la semaine prochaine*** : n'attends pas le dernier moment pour prévenir la principale et la vie scolaire. Dès que tu connais la date et l'heure de ton rendez-vous, demande à tes parents ou responsables légaux de signer une autorisation d'absence et apporte la au bureau de la principale.

***Je ne me sens pas bien*** : tu dois t'adresser à l'infirmerie. Son bureau est au rez-de-chaussée en face de la salle C004. Si elle est absente adresse-toi à un assistant d'éducation.

***J'ai une dispense d'EPS*** : préviens ton professeur d'EPS et la vie scolaire.

***J'ai un problème avec mon casier*** : adresse-toi à un assistant d'éducation.

***Je souhaite aller en étude*** :
Si tu commences à 9h10 le matin, tu peux bien sûr venir travailler en permanence de 8h15 à 9h10 mais pour cela, tu dois arriver à 8h10 et avec du travail. De la même manière, tu peux rester le soir en permanence pour travailler même si tu as fini tes cours ou au CDI s'il y a de la place.

# MON BILAN DU

## 1er trimestre

Déjà un trimestre de passé ! C'est le moment de faire un premier point.

Je fais le bilan du premier trimestre :
Entoure en rouge les matières que tu aimes dans la première colonne
Evalue-toi seul dans la deuxième colonne (entoure le chiffre qui te convient) :
1 = beaucoup
2 = moyennement
3 = pas du tout

| Les matières que j'aime bien | Les matières où je réussis | | |
|---|---|---|---|
| Français | 1 | 2 | 3 |
| Maths | 1 | 2 | 3 |
| Histoire-géographie | 1 | 2 | 3 |
| Langue vivante | 1 | 2 | 3 |
| SVT | 1 | 2 | 3 |
| Technologie | 1 | 2 | 3 |
| EPS | 1 | 2 | 3 |
| Arts plastiques | 1 | 2 | 3 |
| Education musicale | 1 | 2 | 3 |

Ce que j'aime au collège :

---

---

Ce que je n'aime pas :

---

---

J'arrive à m'organiser : bien ☐ moyennement ☐ pas du tout ☐

## 2$^{ème}$ trimestre

| Les matières que j'aime bien | Les matières ou je réussis | | |
|---|---|---|---|
| Français | 1 | 2 | 3 |
| Maths | 1 | 2 | 3 |
| Histoire-géographie | 1 | 2 | 3 |
| Langue vivante | 1 | 2 | 3 |
| SVT | 1 | 2 | 3 |
| Technologie | 1 | 2 | 3 |
| EPS | 1 | 2 | 3 |
| Arts plastiques | 1 | 2 | 3 |
| Education musicale | 1 | 2 | 3 |

Les matières où j'ai besoin de m'améliorer pour le 3$^{ème}$ trimestre sont :

---

---

Je sais comment faire pour améliorer mes résultats : oui ☐ non ☐
J'ai besoin que quelqu'un m'aide : oui ☐ non ☐

## 3$^{ème}$ trimestre

Te voici à la fin de l'année. Il te faut maintenant penser à préparer l'année prochaine.

Ce dont je suis le ou la plus fier(e) :

---

---

Ce que je regrette :

---

---

Pour préparer l'année prochaine, le conseil de classe m'incite à faire des efforts en :

---

---